



ACREQ-INFO

Association de cadres
retraités de l'éducation
du Québec

*Mieux vivre ma
retraite*

BULLETIN D'INFORMATION DESTINÉ AUX MEMBRES DE L'ACREQ

Avril 2024

Communiqué spécial Avril 2024

Bonjour à toutes et tous !

Voici les plus récentes informations dans le dossier de la contestation judiciaire entreprise par des retraités du secteur municipal.

La Cour suprême du Canada rejette les demandes d'autorisation d'appel déposées dans le dossier de la Loi 15. La décision de la Cour d'appel du Québec qui avait, en mai 2023, déclaré inconstitutionnelle la suspension de l'indexation de la rente des retraités du secteur municipal est donc finale.



Ceci est une excellente nouvelle pour les retraités du secteur municipal et cela est de bon augure pour les retraités du RRPE. Plusieurs articles ont été publiés dans les principaux médias québécois le 11 avril 2024 à ce sujet. Plus de détails à venir...

À lire également :

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2064155/jugement-cour-supreme-rejet-loi-quinze>

<https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2024-04-11/regimes-de-retraite-municipaux/la-cour-supreme-n-entendra-pas-la-cause.php>

<https://www.ledevoir.com/economie/810725/victoire-certaines-retraites-municipaux-deception-autres-devant-cour-supreme?>

<https://scfp.qc.ca/regimes-de-retraite-a-prestations-determinees-au-municipal-la-cour-supreme-refuse-daller-plus-loin/>

■ ■ ■ Jacques Thibault, vice-président et responsable du dossier retraite

**Vous avez accès à des assurances auto,
habitation et entreprise exclusives**

En savoir plus



laPersonnelle

https://www.lapersonnelle.com?grp=cadresdeeducation&utm_id=bf-4-0955-26512&campagne=bf-4-0955-26512